



Licenciement inaptitude

Par Maeva47

Bonjour j'ai été déclaré inapte au travail en date du 01/07/2025 j'ai eu mon rdv pour l'entretien préalable au licenciement en date du 15/07/2025 et je n'ai toujours pas reçu ma lettre de licenciement est ce normal merci

Par Prana67

Bonjour,

Si c'est une inaptitude totale à tous les postes l'employeur a un mois pour vous licencier, il est donc encore dans les clous. Rien ne vous interdit de téléphoner à l'employeur pour lui demander où en est la procédure.

Par kang74

Bonjour

En fait il n'y a pas de délai maximum pour licencier suite à un avis d'inaptitude .
C'est juste qu'un mois à partir de l'avis d'inaptitude, le salaire reprend .